



Le conseil d'administration :

Jean-Claude GENIN, Président
Elisabeth BRONQUARD, Vice-Présidente
Joël PERIGNON, Vice-Président
Denise POIRET, Trésorière
Emmanuel CLEMENT, responsable numérique
Marie-Pia DURAND, Dominique DOREY,
Karine LERAT, François MANCEAUX,
Isabelle PIASTA, Etienne VINCENT

Les assistants :

Hélène DEBUISSON, François GAUTHIER,
Pierre HAUTUS, Alain POIRET,
Guy POIRET

Le Président d'Honneur :

Michel MOISY

**ASSOCIATION
DES PROPRIETAIRES
ET COPROPRIETAIRES
IMMOBILIERS DE LA MARNE**

Permanences sur RDV (voir modalités sur notre site)

REIMS = 03 26 88 63 08 (du lundi au vendredi)

EPERNAY = 06 74 36 08 43 (prendre RDV par tél)

CHALONS = 09 80 68 41 85 (chaque vendredi PM)

Email : unpi51@free.fr

Site internet : www.51.chalons-en-champagne.unpi.org



**ALORS,
POURQUOI ADHERER ?**

- C'est une force de représentation des propriétaires et copropriétaires immobiliers auprès des instances nationales, fédérales, régionales, départementales, locales, auprès des commissions de conciliation, fiscale, discrimination, droit au logement, sécurité et accessibilité, d'expulsion, d'amélioration de l'habitat, l'ANAH, du CLAH, CAH.
- C'est une source indispensable d'écoute, de conseils spécialisés, d'informations.
- C'est pouvoir disposer de documents (baux, état des lieux, etc...)
- C'est permettre l'échange entre les générations de propriétaires et copropriétaires. Aider les jeunes à investir.
- C'est favoriser l'investissement immobilier, la gestion et le développement du patrimoine.
- C'est aider à la politique du logement dans le respect des droits et obligations de chacun dans les rapports entre bailleurs privés et locataires.

UNPI 51

l'association marnaise est adhérente à la fédération nationale forte de 120 associations

ADHERER, c'est être un citoyen responsable

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____

Tél _____

Email _____

Cotisation année 201960 €

Cotisation « nouvel adhérent » (2019 + droit d'entrée).....67 €

Cotisation copropriétéselon importance

Cotisation jeunes propriétaires(1)45 €

Cotisation société ou personne morale.....110 €

Cotisation membre bienfaiteur ; don de €

Abonnement à la revue mensuel UNPI
« 25 millions de Propriétaires » *inclus dans cotisation*

Règlement par chèque à l'ordre de l'**UNPI51**
à adresser au :

**32 avenue du Maréchal Leclerc
51000 Châlons-en-Champagne**

Signature :

(1) jeunes propriétaires (nouveaux adhérents) = moins de 45 ans = 45 €/ an pendant 3 ans